

Évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études hispaniques et de maîtrise et doctorat en littératures d'expression espagnole

(Faculté des lettres)

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

Conseil universitaire du 27 septembre 2011



SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Baccalauréat en études hispaniques, maîtrise et doctorat en littérature d'expression espagnole

Les programmes de baccalauréat en études hispaniques, de maîtrise et de doctorat en littératures d'expression espagnole sont rattachés à la Faculté des lettres et l'enseignement est partagé entre le Département de langues, linguistique et traduction et le Département des littératures. Mis sur pied en 1971, les programmes en espagnol ont fait l'objet, avec les programmes d'anglais et d'allemand, d'une évaluation en 1993. Les programmes du secteur espagnol ont par la suite été révisés en 1998.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

- La constitution du dossier d'autoévaluation, incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, a été complétée entre janvier et octobre 2009.

Les expertes externes

- Madame Kathleen Sibbald
Professeure, Department of Hispanic Studies, Université McGill;
 - Madame Maria-Luisa Rivero
Professeure, Department of Linguistics, Université d'Ottawa.
- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluatrices externes le 15 octobre 2009.
 - Les expertes externes sont venues à l'Université Laval les 5 et 6 novembre 2009 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 6 novembre 2009. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
 - Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en mai 2010 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des lettres.
 - Le doyen de la Faculté des lettres a transmis son Plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en avril 2011.
 - Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 27 septembre 2011.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL

Principales forces de ces programmes

- la compétence et le dévouement des professeurs;
- l'intégration des volets linguistique et littéraire;
- l'encouragement à la mobilité étudiante.

Principaux points à améliorer

- l'offre des cours obligatoires du baccalauréat en études hispaniques chaque année;
- la composition des comités de programmes conformément au *Règlement des études*;
- la gestion des programmes;
- le soutien offert aux étudiants (ex. : activités liées à l'accueil);
- les mesures pour accroître les effectifs étudiants;
- les mesures pour réduire la durée des études à la maîtrise;
- les diverses formes de soutien financier aux étudiants;
- les ressources documentaires récentes disponibles en espagnol.

Principaux points à examiner

- la possibilité pour les étudiants inscrits au baccalauréat en études hispaniques d'avoir accès à une formation complémentaire menant à l'obtention du brevet d'enseignement de l'espagnol au secondaire;
- l'orientation du baccalauréat à la lumière des débouchés et des attentes des étudiants;
- la pertinence de maintenir l'ensemble des concentrations actuellement offertes;
- les causes d'abandon au programme de maîtrise.

Recommandations

Pour l'ensemble des programmes :

Recommandation 6

Que l'on rende la composition des comités de programmes conforme au *Règlement des études*.

Recommandation 7

Que l'on prenne les mesures requises pour améliorer la gestion des programmes.

Recommandation 8

Que l'on améliore le soutien offert aux étudiants (ex. : activités liées à l'accueil).

Recommandation 9

Que l'on prenne des mesures pour accroître les effectifs étudiants.

Recommandation 13

Que l'on s'assure que les ressources documentaires disponibles comprennent des éléments récents dans leur version espagnole originale.

Pour le baccalauréat en études hispaniques :

Recommandation 1

Que l'on réévalue la pertinence de maintenir l'ensemble des concentrations actuellement offertes.

Recommandation 2

Que les mesures soient prises par les instances concernées pour que les étudiants au baccalauréat en études hispaniques puissent avoir accès à une formation complémentaire menant à l'obtention du brevet d'enseignement de l'espagnol au secondaire.

Recommandation 3

Que l'on donne une orientation au baccalauréat en études hispaniques à la lumière des débouchés et des attentes des étudiants.

Recommandation 4

Que l'on informe les étudiants des possibilités de poursuite aux études supérieures.

Recommandation 5

Que l'on s'assure d'offrir les cours obligatoires du baccalauréat en études hispaniques chaque année.

Pour la maîtrise et le doctorat en littératures d'expression espagnole :**Recommandation 10**

Que l'on examine les causes d'abandon au programme de maîtrise.

Recommandation 11

Que l'on prenne les mesures nécessaires pour réduire la durée des études à la maîtrise.

Recommandation 12

Que l'on augmente les diverses formes de soutien financier aux étudiants, notamment en favorisant la participation aux activités de formation en langue espagnole offertes à l'ensemble des étudiants du campus.

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Évaluation périodique

Programmes de baccalauréat en études hispaniques, de maîtrise en littératures d'expression espagnole et de doctorat en littératures d'expression espagnole

**Plan d'action du doyen
Faculté des lettres
18 avril 2011**

1. Mise en contexte

L'Université Laval bénéficie d'une longue tradition d'enseignement universitaire en langue espagnole; elle a de plus été la première université francophone à offrir ce type de formation aux trois cycles.

Rattaché à la Faculté des lettres, le programme de baccalauréat en études hispaniques voit son enseignement partagé entre le Département de langues, linguistique et traduction et le Département des littératures, offrant ainsi un alliage unique au Québec entre la linguistique et la littérature, ce qui en constitue un atout. Ce programme a pour but d'amener l'étudiant à approfondir sa connaissance de la langue espagnole et du monde hispanique, à parfaire ses connaissances et sa culture et à connaître les principes, les concepts fondamentaux et les méthodes propres aux études en culture, en linguistique et en littérature, au moyen de contenus propres au domaine des études hispaniques et, enfin, à développer sa capacité de formuler des opinions éclairées sur des questions liées aux études hispaniques. Les compétences linguistiques et culturelles des étudiants sont de plus renforcées par le séjour d'études que les étudiants peuvent effectuer dans un milieu hispanophone.

Les cours de culture espagnole, de grammaire et de rédaction espagnole et les cours de littératures d'expression espagnole contribuent par ailleurs à la formation de nombreux étudiants inscrits à d'autres programmes de la Faculté des lettres, comme le baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes, le baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (concentration anglais-espagnol) ou le baccalauréat en sciences du langage.

Les programmes de maîtrise et de doctorat en littératures d'expression espagnole, offerts par le Département des littératures ont, quant à eux, pour objectif d'amener l'étudiant à parfaire sa maîtrise des méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction.

Le baccalauréat en études hispaniques comptait, à l'automne 2009, 45 étudiants et les programmes de maîtrise et de doctorat en littératures d'expression espagnole respectivement huit étudiants et un étudiant. Bien que la pertinence de ces programmes soit clairement affirmée par les différents groupes consultés, leur force d'attraction est, de toute évidence, à améliorer. Par leur ouverture sur le monde et à l'internationalisation, il est indéniable, comme l'affirment les évaluateurs externes et le Comité institutionnel d'évaluation des programmes, que ces programmes doivent continuer d'être offerts à l'Université Laval.

Les possibilités sont nombreuses pour celles et ceux qui maîtrisent la deuxième langue la plus utilisée en Amérique. Les programmes d'études hispaniques et de littératures d'expression

espagnole ouvrent des perspectives d'emploi aussi diverses que variées. Si plusieurs se destinent à l'enseignement de l'espagnol, les diplômés de ces programmes sauront également mettre à profit leurs connaissances du monde et de la culture hispaniques pour développer des projets dans le domaine culturel et touristique. Compte tenu de l'augmentation et de l'intensification des échanges avec le monde hispanique, ils pourront aussi faire carrière dans les organismes internationaux ou, encore, œuvrer dans les entreprises privées autant que dans la fonction publique.

Ce plan d'action reprend les treize recommandations contenues dans le rapport du Comité institutionnel d'évaluation des programmes et présente les actions proposées en regard de chacune des recommandations.

2. Principales forces des programmes :

- la compétence et le dévouement des professeurs;
- l'intégration des volets linguistique et littéraire;
- l'encouragement à la mobilité étudiante.

3a. Principaux points à améliorer :

- l'offre des cours obligatoires du baccalauréat en études hispaniques chaque année;
- la composition des comités de programmes conformément au *Règlement des études*;
- la gestion des programmes;
- le soutien offert aux étudiants (ex. : activités liées à l'accueil);
- les mesures pour accroître les effectifs étudiants;
- les mesures pour réduire la durée des études à la maîtrise;
- les diverses formes de soutien financier aux étudiants;
- les ressources documentaires récentes disponibles en espagnol.

3b. Principaux points à examiner :

- la possibilité pour les étudiants du baccalauréat en études hispaniques d'avoir accès à une formation complémentaire menant à l'obtention du brevet d'enseignement de l'espagnol au secondaire;
- l'orientation du baccalauréat à la lumière des débouchés et des attentes des étudiants;
- la pertinence de maintenir l'ensemble des concentrations actuellement offertes;
- les causes d'abandon au programme de maîtrise.

4. Mesures à prendre

➤ POUR LE BACCALAURÉAT EN ÉTUDES HISPANIQUES

Recommandation 1

Que l'on réévalue la pertinence de maintenir l'ensemble des concentrations actuellement offertes.

Le baccalauréat en études hispaniques donnait jusqu'à maintenant à l'étudiant la possibilité de choisir l'une des quatre concentrations offertes au programme : linguistique et informatique; littératures et cultures hispaniques; enseignement des langues étrangères; rédaction et traduction. Le cheminement sans concentration était également permis.

Le comité de programme s'est engagé ces derniers mois dans une démarche de révision globale du programme, qui l'a amené à resserrer et à recadrer le cheminement du programme. Ainsi, à la suggestion des membres du Comité institutionnel d'évaluation des programmes, le comité de programme a pris la décision de retirer les quatre concentrations et, du même coup, a ramené dans le tronc commun plusieurs cours de littérature d'expression espagnole, de linguistique espagnole et de didactique, jusqu'alors offerts en concentration. Le programme révisé sera désormais résolument axé sur ses principales forces, soit la culture hispanique, la littérature et la linguistique espagnole.

Le retrait de la concentration en enseignement des langues étrangères devrait en outre atténuer les attentes des étudiants eu égard aux possibilités d'obtenir, grâce à leur baccalauréat en études hispaniques, un brevet d'enseignement de l'espagnol (voir la recommandation 2). Ces changements seront en vigueur à l'automne 2011.

Recommandation 2

Que les mesures soient prises par les instances concernées pour que les étudiants au baccalauréat en études hispaniques puissent avoir accès à une formation complémentaire menant à l'obtention du brevet d'enseignement de l'espagnol au secondaire.

Jusqu'à maintenant, en raison du nombre de postes à temps plein disponibles en enseignement de l'espagnol, l'étudiant de l'Université Laval qui souhaitait se voir délivrer une autorisation d'enseigner l'espagnol au secondaire devait s'inscrire au baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (concentration anglais-espagnol). Ainsi, l'enseignant, formé dans deux spécialisations (enseignement d'une langue seconde et enseignement d'une langue tierce), augmente ses possibilités d'employabilité.

En avril 2005, la Faculté des lettres, accompagnée de la Faculté des sciences de l'éducation, avait rencontré la direction de la formation et de la titularisation du personnel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin de discuter de diverses possibilités permettant aux étudiants en études hispaniques d'obtenir une autorisation d'enseigner l'espagnol. Ces démarches sont demeurées sans suite, puisque les personnes consultées au MELS n'ont pas donné leur appui à la création d'un programme en enseignement de l'espagnol, jugeant ce profil de sortie trop restrictif pour l'exercice de la profession d'enseignant, alléguant que l'espagnol n'est pas une matière

obligatoire dans les programmes ministériels du primaire et du secondaire. Les autres pistes évoquées à l'époque n'avaient pas été retenues.

Comme la Faculté des lettres croit toujours en la pertinence sociale et institutionnelle d'avoir des gens bien formés en enseignement de l'espagnol, et estimant que le programme d'enseignement de l'anglais, langue seconde ne doit pas être la seule voie, celle-ci entend mettre sur pied un comité de travail ayant le mandat d'étudier différentes avenues permettant aux étudiants poursuivant des études hispaniques d'obtenir un brevet d'enseignement. La possibilité de passerelles ou, encore, de jumeler la formation en enseignement de l'espagnol avec celle en enseignement du français, langue seconde, devraient être envisagées.

Recommandation 3

Que l'on donne une orientation au baccalauréat en études hispaniques à la lumière des débouchés et des attentes des étudiants.

Dans son exercice de révision du programme, le comité de programme a adapté la structure du programme de manière à mieux préparer les étudiants aux études supérieures, qu'ils se destinent à la maîtrise en littératures d'expression espagnole ou à l'une ou l'autre des majeures de la maîtrise en linguistique. Pour ce faire, le comité a demandé la création des cours *Lecturas dirigidas (literatura)* et *Iniciación a la investigación en lingüística*, qui seront offerts en troisième année du programme. Ces cours, offerts en formule tutorale, constituent une excellente préparation à la recherche.

Par ailleurs, puisque qu'un certain nombre d'étudiants ne semble pas avoir une idée précise des perspectives d'emploi après leurs études de baccalauréat, la direction de programme incitera les étudiants, dès leur première année d'études, à s'inscrire au Webfolio développé par le Service de placement de l'Université Laval. Le Webfolio permet à l'étudiant de bâtir son projet professionnel en ligne. Il est conçu pour accompagner l'étudiant jusqu'à son entrée sur le marché du travail, l'aidant non seulement à mieux se connaître, mais également à mieux connaître le marché du travail et à développer un projet professionnel clair.

Les étudiants, forts de leur formation en études hispaniques et formés aux principes et méthodes propres aux études en culture, en linguistique et en littérature, seront pleinement en mesure d'occuper des emplois divers et variés au terme de leurs études. La Faculté des lettres encouragera la direction de programme, avec l'appui de la responsable d'information et de promotion sur les études, à mieux faire connaître aux étudiants et aux conseillers d'orientation l'éventail des débouchés potentiels. Une journée carrière, organisée en partenariat avec le Service de placement de l'Université Laval, doit à ce propos être mise sur pied l'an prochain.

Recommandation 4

Que l'on informe les étudiants des possibilités de poursuite aux études supérieures.

La direction de programme d'études hispaniques continuera de tenir au moins une fois par an une rencontre auprès de ses étudiants pour les informer des possibilités de poursuite des études aux cycles supérieurs et des cours à réussir pour y être admis.

De même, la Faculté des lettres recommandera à la direction des programmes de maîtrise en littératures d'expression espagnole et de linguistique à tenir, elles aussi, davantage de réunions d'information et d'activités de promotion de leurs programmes respectifs. La direction de programme de la maîtrise pourra également faire parvenir une lettre invitant les meilleurs candidats à poursuivre leurs études au deuxième cycle et à déposer une demande d'admission.

Enfin, les outils déjà disponibles (sites Web de la Faculté et des départements) devront être mieux exploités.

Recommandation 5

Que l'on s'assure d'offrir les cours obligatoires du baccalauréat en études hispaniques chaque année.

Afin d'appuyer la restructuration du programme, le Département de langues, linguistique et traduction et le Département des littératures se sont engagés à offrir annuellement chacun des cours obligatoires. Cet engagement est assorti aux efforts de recrutement qui seront intensifiés (voir la recommandation 9), de manière à accroître globalement le nombre d'inscriptions à chacun des cours. Les enseignants se sont dits heureux de collaborer au succès de la nouvelle structure de programme.

➤ POUR L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES

Recommandation 6

Que l'on rende la composition des comités de programmes conforme au *Règlement des études*.

La composition du comité de programmes aux cycles supérieurs est particulièrement difficile en raison du petit nombre d'étudiants inscrits, de même que du nombre d'enseignants en littératures d'expression espagnole (ils sont actuellement deux). Il a été convenu, l'an prochain, de regrouper en un seul comité les programmes d'études hispaniques et de littératures d'expression espagnole, de manière à s'assurer qu'il y aura une représentation équitable (enseignants et représentants étudiants de tous les cycles), en conformité avec le *Règlement des études*. La Faculté travaille activement avec les associations étudiantes afin de rappeler l'importance du rôle que jouent les étudiants au sein du comité.

Recommandation 7

Que l'on prenne les mesures requises pour améliorer la gestion des programmes.

Les problèmes soulevés lors du processus d'évaluation périodique sont de nature conjoncturelle. Les cinq professeurs du secteur d'espagnol ont occupé tour à tour le rôle de directeur de programmes, s'ils n'étaient pas en année d'études et de recherche ou déjà engagés dans d'autres fonctions administratives (telle direction d'unité). Il y a donc eu plusieurs changements de direction de programmes ces dernières années et on peut certes le déplorer. Toutefois, cette situation devrait se rétablir, puisque la Faculté des lettres examine actuellement la possibilité d'une réorganisation des directions de programmes, en jumelant sous une seule direction plusieurs programmes connexes. Ainsi, à compter de l'automne 2011, la direction de programmes de baccalauréat en études hispaniques, du certificat en langue espagnole, de la maîtrise et du doctorat en littératures d'expression espagnole sera assumée par une seule personne, contribuant ainsi à une gestion plus cohérente et plus fluide des programmes.

Recommandation 8

Que l'on améliore le soutien offert aux étudiants (ex. : activités liées à l'accueil).

La compétence et le dévouement des enseignants du programme ont été relevés comme étant une force des programmes par les experts externes, les diplômés et les étudiants sondés. Dans le but de faciliter l'intégration des nouveaux étudiants et la transmission de l'information, la direction de programmes continuera de tenir à chaque automne une rencontre pour les nouveaux admis. Au besoin, d'autres rencontres, cette fois pour les autres cohortes, permettra d'assurer un encadrement et un suivi attentif et continu des étudiants. De fait, la direction de programmes compte intensifier les communications aux étudiants, notamment au premier cycle, afin qu'ils soient bien au fait des cours auxquels ils doivent s'inscrire, leur rappelant ainsi l'importance de respecter la progression des cours selon le cheminement type. Les étudiants devraient par ailleurs naviguer plus facilement dans la structure, nouvellement simplifiée, du programme de baccalauréat en études hispaniques.

Enfin, la Faculté, en partenariat avec les associations étudiantes et le Bureau de la vie étudiante, entend mettre sur pied un projet permettant le jumelage d'étudiants de deuxième et troisième années de la Faculté avec les nouveaux admis. Ce projet devrait favoriser l'intégration des nouveaux étudiants à leur programme ainsi qu'à la vie facultaire.

Recommandation 9

Que l'on prenne des mesures pour accroître les effectifs étudiants.

La direction du programme de baccalauréat en études hispaniques et la Faculté des lettres sont convaincues que la nouvelle architecture du programme proposée par le comité de programme aura un effet positif sur le nombre d'admissions et d'inscriptions au baccalauréat.

De plus, en appui à la direction des programmes, la Faculté des lettres entend augmenter les activités de promotion des programmes et les grands événements mobilisateurs, telle la *Nuit de la création*. L'activité de lecture et d'écriture *Borges et vous*, proposée à l'automne 2010 aux cégépiens de la région de Québec et des environs, afin de stimuler l'inventivité, en est d'ailleurs un bel exemple.

La Faculté a également demandé à la responsable de promotion et d'information sur les études et à la chargée de communication, en collaboration avec le Bureau du recrutement, d'accroître les efforts de recrutement et, avec l'aide du lecteur d'espagnol de l'Institut Cervantès, de proposer de nouvelles activités de promotion et de recrutement, destinées tant aux candidats de la région de Québec que d'ailleurs. En plus des sites Web de la Faculté des lettres, du Département de langues, linguistique et traduction et du Département des littératures, les médias sociaux seront également mis à contribution.

➤ POUR LA MAÎTRISE ET LE DOCTORAT EN LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE

Recommandation 10

Que l'on examine les causes d'abandon au programme de maîtrise.

S'il est certain que la faiblesse du soutien financier à la maîtrise fait partie des facteurs d'abandon, situation que la Faculté des lettres doit chercher à améliorer en concertation avec les différentes instances universitaires (voir également la recommandation 12 et les actions proposées), la Faculté désire mieux comprendre les motifs d'abandon de ses étudiants. En collaboration avec la direction de programmes, elle fera une relance systématique auprès des étudiants qui ne se seront pas inscrits depuis plus de deux sessions afin d'identifier les motifs de leur absence et, au besoin, trouver une solution leur permettant de poursuivre leurs études. Cette mesure sera d'ailleurs étendue à l'ensemble des programmes de la Faculté. Celle-ci s'inscrit dans la foulée des mesures visant la réussite et la persévérance qu'adoptera bientôt la Faculté des lettres, cette dernière étant sur le point de se doter d'un plan stratégique facultaire.

De plus, la direction des programmes de deuxième et troisième cycles en littératures d'expression espagnole tentera, par divers moyens, de développer un sentiment d'appartenance chez les étudiants. Des séances d'accueil seront instaurées, en dépit du petit nombre d'inscrits, et différents moyens seront mis en place afin de favoriser un meilleur encadrement (voir la recommandation 11).

Recommandation 11

Que l'on prenne les mesures nécessaires pour réduire la durée des études à la maîtrise.

La Faculté des lettres, en collaboration avec la direction des programmes de littératures d'expression espagnole, réfléchit actuellement à la possibilité de mettre sur pied une maîtrise avec essai, susceptible d'attirer les candidats qui ne se destinent pas à la recherche. Une maîtrise sans mémoire serait assurément un atout pour le diplômé en quête d'un emploi, par exemple, dans un ministère comme celui des Affaires étrangères et du Commerce international, celui d'Immigration

et des Communautés culturelles ou, encore, dans des organismes qui ont des liens avec le monde hispanique.

Dans un autre ordre d'idées, la Faculté incitera les directeurs de programmes et les directeurs de recherche à identifier les étudiants qui pourraient se prévaloir du passage accéléré au doctorat.

Enfin, la direction des programmes de deuxième et troisième cycles en littératures d'expression espagnole s'assurera que tous les étudiants puissent suivre dès le début de leur programme de maîtrise le séminaire obligatoire de méthodologie. Ce séminaire a pour objectif de donner à l'étudiant les outils théoriques et méthodologiques nécessaires pour mener à bien une recherche littéraire en langue espagnole sur des textes hispaniques. Elle cherchera en outre une façon de veiller, par l'instauration d'un rapport annuel par exemple, à la bonne progression des étudiants et, s'il y a lieu, à résoudre, de concert avec le directeur de recherche, les difficultés que ceux-ci rencontrent.

Recommandation 12

Que l'on augmente les diverses formes de soutien financier aux étudiants, notamment en favorisant la participation aux activités de formation en langue espagnole offertes à l'ensemble des étudiants du campus.

En regard des nouvelles règles suggérées par la Faculté des études supérieures, la Faculté des lettres, en collaboration avec le Département des littératures et la direction des programmes de deuxième et troisième cycles en littératures d'expression espagnole, devra bientôt présenter un nouveau plan de soutien financier à la maîtrise. Ce sera là l'occasion de revoir l'ensemble des formes d'appui financier aux étudiants, de même que les modalités d'attribution.

L'École de langues contribue depuis nombre d'années à la mission de formation de l'Université en offrant à des étudiants de deuxième et troisième cycles la possibilité d'acquérir une expérience à titre d'auxiliaire d'enseignement. L'École de langues, dans le respect des diverses conventions collectives, s'est toutefois dotée d'une politique relative à l'embauche des auxiliaires, qui semble méconnue. La méconnaissance des règles d'attribution de cours ou de sections de cours, ainsi que des dates limites de dépôt de candidature, a créé des déceptions chez certains étudiants.

La Faculté des lettres demandera aux personnes concernées de faire connaître la politique d'engagement d'auxiliaires d'enseignement de l'École, de même que les dates limites pour en faire la demande, de manière à ce que tout étudiant qui a les compétences requises puisse postuler pour obtenir une charge de cours et ainsi profiter d'une expérience d'enseignement rémunérée, celle-ci pouvant constituer une source de revenus intéressante.

➤ **POUR L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES**

Recommandation 13

Que l'on s'assure que les ressources documentaires disponibles comprennent des éléments récents dans leur version espagnole originale.

Cette recommandation a déjà trouvé écho auprès de la directrice de la Bibliothèque générale. Celle-ci a informé la Faculté que de nouvelles sommes avaient été allouées pour l'achat d'œuvres d'auteurs d'expression espagnole et d'ouvrages en langue espagnole.

De plus, les enseignants des programmes d'études hispaniques et de littératures d'expression espagnole verront à transmettre, chaque session, leurs plans de cours à la spécialiste de la documentation en études étrangères de la Bibliothèque de manière à informer cette dernière des achats pertinents à faire en langue espagnole plutôt qu'en version française.

Enfin, le Fonds d'investissement étudiant pourra, selon les besoins, contribuer à compléter les ressources documentaires en version originale espagnole.

5. Calendrier et responsabilités des actions

Les actions visant à assurer le suivi de l'évaluation des programmes de baccalauréat en études hispaniques et de maîtrise et de doctorat en littératures d'expression espagnole seront effectuées d'ici la fin de l'année universitaire 2011-2012.

La direction de la Faculté, en plus de voir à la réorganisation des directions de programmes dans l'optique d'une meilleure gestion des ressources et de mettre sur pied un comité d'exploration d'un programme de maîtrise avec essai, de même qu'un comité de travail qui réfléchira à diverses formations en enseignement de l'espagnol complémentaires aux études hispaniques, demandera :

- aux directions de programmes d'études hispaniques et de littératures d'expression espagnole de voir, par divers moyens, à mieux informer les étudiants sur leur cheminement et sur les perspectives d'emploi et les débouchés aux cycles supérieurs;
- aux directions de programmes, appuyées par la responsable d'information et de promotion des études et de la chargée de communication, de mettre sur pied de nouvelles activités visant la promotion et le recrutement étudiant, et d'augmenter la fréquence de ce type d'activités;
- aux directions de programmes, aidée de la Faculté, à identifier les causes d'abandon à la maîtrise et à mettre en œuvre des moyens de rétention.